



ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LOM-PANGAR

(PROJET PAHLP)

COPIE

DECISION N° 084/2019/EDC/DG/DEP/PAHLP/IE du 20 AOUT 2019
Portant attribution du contrat relatif recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'audit externe des projets PRERETD et PAHLP (exercice 2018, 2019, 2020 et clôtures).

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

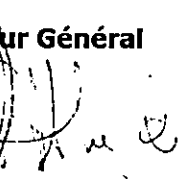
- Vu la constitution ;
- Vu le Décret N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;
- Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;
- Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;
- Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2013/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la demande de propositions N°: 002/DP/EDC/DG/DEP/CEP-PRERETD-PAHLP/SPM/2018 du 9 novembre 2018 ;
- Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 23 juillet 2019 relatif à la validation de ce contrat.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Cabinet **FIDUCIAL EXPERTISE AK, 621 avenue Houari Boumediene BP 4134 Ouagadougou 01, Burkina Faso, Tél: (00226) 25 31 78 94 /25 33 1204, Fax: +226 25 31 78 94 Email :fiducialak@yahoo.fr**, est attributaire du contrat relatif à la réalisation de l'audit externe des projets PRERETD et PAHLP (exercice 2018, 2019 et 2020 et Clôtures), pour un montant TTC de **43 690 219 (Quarante-trois millions six cent quatre-vingt-dix mille deux cent dix-neuf FCFA)**, et un délai d'exécution de **trois (03) ans**.

Article 2 : Le Directeur Général du Cabinet **FIDUCIAL Expertise AK SARL ou son Représentant** est invité à se présenter au projet PAHLP sis au rez de Chaussée de l'immeuble Hibiscus, avenue des banques 111 Yaoundé -Cameroun ; Tél (237) 22 21 88 27/ 22 21 88 28, Fax (237) 22 21 88 29, pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.


Le Directeur Général
 Le Directeur General
Dr. Théodore NSANGOU

- Ampliations :-**
- ARMP
 - BAD
 - CIPM/EDC
 - Attributaire
 - SM/EDC
 - PRERETD/PAHLP

Electricity Development Corporation _ SCP
 RC/YAO/2008/B/1227 _ N' contribuable : M1106000025048Z
 Capital social : 15 000 000 000 FCFA
 Siège social : BP 15 111 Yaoundé
 Tél. : +(237) 222 23 19 30 _ Fax : +(237)222 23 11 13
 Site web: www.edc-cameroon.org